Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 498

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En retard d'une guerre

analyser les menaces qui pèsent sur l'indépendance du pays dans tous les domaines, imaginer les rispostes possibles, rendre crédible l'effort demandé aux citoyens en faveur de la défense nationale. Mais entre les apocalypses abstraites des experts et le prix concret des armements, il n'est pas facile d'établir un lien.

La conception de la défense nationale de 1966 a paru en son temps donner la victoire au rustique sur le sophistiqué. C'était après l'affaire des Mirages. Depuis lors, il semble bien qu'entraîné par la logique de la société technicienne, poussé par les milieux industriels intéressés, le projet technicien soit reparti à bonne allure. Le plan-directeur 80, même s'il prétend ne pas remettre en question les idées de 1966, permet toutefois de vérifier le chemin parcouru et le crédit d'armement 1979, qui sera suivi d'autres, car il ne constitue qu'une étape, représente une des factures du prix de cette évolution.

Il est évident qu'on ne peut figer la réflexion militaire en son état de 1966. Et que l'image du champ de bataille depuis lors s'est profondément modifiée. Mais on peut alors se demander si l'étape — coûteuse — qu'on nous propose maintenant n'est pas en retard d'une guerre. Puisqu'il semble bien que la miniaturisation des armes nucléaires, même si elle n'a pas encore été expérimentée dans les conflits marginaux qui ensanglantent notre monde, modifie quantitativement et qualitativement tout ce qu'on a pu dire jusqu'ici de la guerre. Certains officiers le pensent, ainsi le colonel Daeniker, — c'est dans la famille une habitude —, qui réclame que l'on aborde déjà l'horizon 90, dominé par le nucléaire.

Entre les menaces potentielles qui nous entourent et les moyens que nous pouvons leur opposer, il y a, il y aura toujours, un fossé. La question que pose aujourd'hui l'effort d'armement du plan-directeur 80 est de savoir si la course aux armements classiques lourds, et même sophistiqués, à laquelle nous prenons actuellement part, rétrécit ou élargit le fossé. Ou si, malgré l'effort de réflexion du Département militaire fédéral, nous ne cédons pas, sur la base d'une conception de la guerre maintenant vieille de presque quinze ans, à la paresse intellectuelle et politique, qui se traduit par le poids accru du technique. Il n'est pas question ici de plaider pour un changement de cap vers l'armement nucléaire. Il reste que ce n'est pas seulement au plan des moyens financiers, mais aussi des moyens intellectuels, de l'imagination et de l'analyse, que nous devons nous demander si, entre ce que nous pouvons et ce que nous désirons, il ne se creuse pas ce que les Américains appellent, achetons-leur aussi ce terme, au titre des surplus de guerre, un "credibility gap".

RECU ET LU

Dix ans d'autonomie

Anniversaire. Le numéro du 27 avril/1er mai de "Politica Nuova" (adresse utile: c.p. 319, 6501 Bellinzone), l'hebdomadaire du Parti socialiste autonome tessinois célèbre le dixième anniversaire de cette organisation politique de gauche: 27 avril 1969 (assemblée constituante du PSA à Mendrisio) — 27 avril 1979. Au long de quatre pages plus spécialement commémoratives, quelques points de repères qu'il est utile d'avoir en mémoire dans la perspective des luttes électorales de cet automne au Tessin. Petite chronologie. Dès 1962, la jeunesse du Parti socialiste tessinois (PST) met l'accent sur la rupture avec la bourgeoisie; spécialement visés, les socialistes traditionnels englués dans la "collaboration de classes": l'année suivante une commission interne est créée au PST chargée d'éclaircir la situation. En 1965, naissance de "Politica Nuova" (dans le numéro 1, thèses "Pour une politique d'autonomie"). Février 1969, démission des autonomes du PST et fondation du PSA le mois suivant. 7 février 1971, participation aux élections cantonales décidée en congrès (gain de six sièges); présence également aux élections communales: 70 mandats de conseillers communaux. Juin 1973, deuxième congrès ordinaire: la ligne du PSA est définie par rapport aux autres organisations de gauche et d'extrême-gauche (refus de la social-démocratie et du trotskisme); les contacts avec le Parti du travail sont de plus en plus étroits et aboutissent à un accord électoral pour les élections fédérales de 1975 (gain d'un siège au Conseil national); les ponts ne sont pourtant pas coupés avec les socialistes, témoin cette liste commune (PST, PSA, Pdt) pour les communales de 1976, "Pour une alternative de gauche à la gestion bourgeoise dans les communes" (conquête de 165 mandats). Octobre 1977: première rencontre nationale officielle, Parti du Travail, PSA et Organisations progressistes; le mois suivant, le troisième congrès ordinaire met l'accent sur la nécessité de renforcer ce nouveau front de gauche. Le 28 janvier dernier, décision est prise de participer aux élections pour le Conseil d'Etat, accord politique et liste commune avec le Parti du travail "Lutte pour la réforme du pays et des institutions" (8 sièges au Grand Conseil).
Sur le plan cantonal, la présence de la gauche se manifeste, depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, par un certain reforcement de ses positions: si le Parti socialiste stagne (14% en moyenne des votants depuis trente ans à chaque renouvellement du Grand Conseil), si le Parti du travail couche sur ses positions — surtout ces dix dernières années (aux alentours de 2,6%) —, le PSA semble lui sur une trajectoire ascendante (8,4% des suffrages aux dernières élections).

— Dans le dernier supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung", un travail de l'économiste Helmut Swoboda sur le thème "le travail — droit et devoir?".

– Il n'est pas trop tard pour signaler la parution dans le périodique français "Réforme" ("hebdomadaire protestant français d'information générale", adresse utile: 53-55 av. du Maine, 75014 Paris), d'une série signée Jacques Ellul consacrée à la lutte contre le chômage (du 17 février au 3 mars). Un constat perspicace de "l'intitulé et de l'irréalisme des orientations habituelles en face de la question du chômage"; une quête d'une voie nouvelle: "(...) Malheureusement, il ne suffit plus de penser à un passage de la forme capitaliste à la forme socialiste: celle-ci est dans l'état actuel des institutions et de la pensée socialistes totalement incapable de résoudre le problème posé; il faut repartir d'autres données".

– Dans le magazine hebdomadaire du "Tages Anzeiger" (No 17), trois articles au moins dignes d'attention:

La présentation du dernier film d'Urs Graf, un cinéaste suisse-allemand membre du "Filmkollektiv" de Zurich, "Kollegen". La "politique" syndicale sur le terrain. Le travail au jour le jour de la section de Zofingue du syndicat du textile, de la chimie et du papier, vu par le jeune syndicaliste Peter Hodel. Un regard à la fois critique et engagé sur les négociations qui préparèrent l'entrée en vigueur de la semaine de 43 heures, le 1er janvier 1979 dans les ateliers de la firme Siegfried AG.

Une enquête sur une "autre" école (primaire), mise en place de la réflexion théorique et reportage dans une classe de Volketswil.

Des souvenirs (illustrés) de la "Landi" de 1939 et la mise en perspective des valeurs organisées à l'époque sous le signe de cette exposition nationale (qu'en reste-t-il?); un titre qui est tout un programme: "un mythe national contre la peur".

IMPÔTS

TVA: un cadeau provisoire et empoisonné

En annonçant que "pendant deux ans au moins" le taux normal de la TVA serait de 7% et non de 8% , M. Chevallaz n'a probablement pas beaucoup augmenté le nombre des citoyens qui accepteront le paquet financier le 20 mai prochain. Le susucre raccoleur n'a pas de quoi allécher des opposants qui ont des motifs surtout politiques. En revanche, la réduction des taux applicables, annoncée si tard, a obtenu un premier résultat: celui de fausser les calculs faits ici et là pour tenter de prévoir l'effet de la TVA sur les budgets des ménages...

Il y a deux ans, presque tout le monde s'était laissé doubler: à part les consommatrices, qui avaient risqué quelques chiffres, les rapports officiels et les auteurs de tous bords s'étaient contentés d'estimations très approximatives, qui tournaient autour d'une charge annuelle supplémentaire de Fr.1300.– à 1500.– pour un ménage de 3-4 personnes.

Cette fois, l'affaire a été prise plus au sérieux, notamment par le CREA (Centre de recherches économiques appliquées) que dirige à Lausanne le professeur J.-Ch. Lambelet. Dans une étude de Jacques Bloque, publiée en janvier dernier, la charge fiscale était évaluée comparativement pour les différentes catégories de ménages, répartis selon le revenu et le nombre de personnes. Les calculs du CREA aboutissent à des montants légèrement supérieurs à ceux que le Parti socialiste considère comme des maxima.

Mais, bien entendu, tout le monde, y compris l'Administration fédérale des contributions, qui a fait aussi ses prévisions, est parti d'une hypothèse désormais fausse: celle d'une TVA à 8% (avec taux spécial de 5% pour l'hôtellerie-restauration et taux réduit de 2,5% pour les biens de première nécessité).

Dans cette perspective, le "cadeau provisoire" fait par le Conseil fédéral a quelque chose d'empoisonné. La réduction de taux permet en tout cas de prétendre que la charge supplémentaire sera encore moins lourde que prévu, qu'elle s'avèrera plus équitablement répartie, et que les opposants irréductibles se montrent tels par bêtise ou pour toutes sortes d'arrière-pensées étrangères à une authentique défense des classes laborieuses!

Pas mal joué. Mais, il y a un mais. Quels qu'ils soient, les taux ne changeront rien au fait que la TVA suisse restera un impôt dégressif, – en raison du trop faible écart entre les taux applicables aux différentes marchandises et prestations de services. Les Français, comme beaucoup d'autres, connaissent quatre taux fortement différenciés, dont le plus élevé est presque quatre fois plus fort que le plus réduit. En taxant ainsi fortement les consommations de "riches" (au nombre desquelles on compte la voiture mais non plus le récepteur-TV), on compense l'inéquité que représente la dégressivité de l'impôt indirect.

Evidemment, de telles finesses rendent plus difficiles les estimations relatives à la charge fiscale effective, comme d'ailleurs la perception de l'impôt. Gageons que ce ne sont pourtant pas ces difficultés qui ont empêché le projet de TVA helvétique de prendre une forme acceptable. Il paraît que le consensus ferait défaut pour la TVA qu'il faudrait, mais qu'une volonté politique existe pour faire la TVA des industriels et des exportateurs...